

Très urgent!

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

B. P. 1044 Kigali

Note au Ministre

~~*~*~*~*

Subsidiairement à ma note du 31/10/79 relative à la conservation des instruments, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je décline les responsabilités me confiées sur ces instruments aussi longtemps que les clés du stock seront entre les mains de plusieurs personnes.


RUBAYISIRE Saphonie

Le 27/03/1980

Kigali, le 12 MARS 1979

cl: sans. Orchestre Impala

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

KIGALI

S/o de Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et des Sports

KIGALI

Excellence Monsieur le Président,

Faisant référence à l'Ordre de Mission n°217/01.04 du 14 février 1979 par lequel Vous nous autorisez, Monsieur UZUBUKA Jean Technicien à l'Office Rwandais d'Information et moi-même, à accompagner l'Orchestre IMPALA lors de son déplacement au BURUNDI du 14 au 18 février 79,

Faisant référence aussi à la communication verbale par laquelle son Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda au BURUNDI nous a annoncé Votre décision de prolonger le séjour de l'orchestre IMPALA au BURUNDI pendant 7 jours, c'est à dire du 19 au 25 février 1979,

Faisant référence enfin au télégramme n°027/04.11.08 (c) du 19/2/1979 émanant de l'Ambassade du Rwanda à Bujumbura et dont je trans mets la photocopie en annexe de la présente, j'ai l'honneur de Vous demander de bien vouloir examiner la possibilité de nous accorder les frais de mission pour les 7 jours supplémentaires. En effet, Excellence Monsieur le Président, nous nous sommes débrouillés pour les frais de logement et de nourriture qui n'avaient pas été prévus pour ces 7 jours. Aussi espérons-nous que cette situation sera régularisée.

En attendant une suite favorable à ma requête, je Vous prie d'agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

S.P.I à:

- Monsieur le Ministre des Affaires
Étrangères et de la Coopération

KIGALI

- Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda
à BUJUMBURA

NEULIRIYINKA Jean Baptiste ✓
Chef de Division Folklore et Musique
au Ministère de la Jeunesse et des Sports

ETAT PRIORITE ABSOLUE
DESTINATAIRE MINIJEUENESSE KIGAKLI

Nijemane



TELEX NO 027/04.11.08(C) D'ORDRE DU PRESIRWANDA ORCHESTRDE IMPALA
DOIT RESTER AU BURUNDI JUSQUE DIMANCHE 25 COURANT STOP
BLIGEANCE INTERVENIR AUPRES EMPLOYEURS DES MISICIENS POUR LEUR
VITER DIFFICULTES EVENTUELLES FULLSTOP

AMBARWANDA BUJUMBURA LE 19 /2/10 979
BIEN RECU SVP B ~~7~~

19 FÉV 1979

16100